



A la suite d'un message des services municipaux les locaux de l'UATL sont fermés aux activités et ne pourront rouvrir que lorsque la mairie nous y autorisera. La reprise prévue au 4 mai n'est pas confirmée.

Hier 29 avril le Président de la République a annoncé que certains assouplissements seraient apportés au confinement. Cependant les détails réglementaires ne sont pas connus et nous n'avons donc aucune estimation de la date à laquelle nous pourrions reprendre nos activités.

Nous sommes en relation avec la municipalité pour éclaircir la perspective.

Nous vous tiendrons informés des informations précises dès que nous les aurons.

Consultez régulièrement le site [www.uatl-eca.fr](http://www.uatl-eca.fr).

#### La vie de l'UATL se poursuit :

Les **activités à distance** sont maintenues par les animateurs qui utilisent soit Zoom soit d'autres outils gratuits de vidéocommunication.

La directrice et le régisseur seront présents **dans les locaux tous les après-midi**.

Le **remboursement** des participations spécifiques non consommées cette année est en cours. Ces remboursements individuels constituent un gros travail pour les bénévoles et les salariés.

Le **programme** papier sera disponible à partir du 11 mai en libre-service dans la cour de l'hôtel de Lancreau. Il sera disponible sur le site de l'UATL.

La période d'adhésion pour l'année prochaine et de formulation des vœux aura lieu du 1er au 21 juin.

La **consultation des adhérents** a permis de recevoir plus de 300 réponses très intéressantes et riches. Le comité de pilotage lit, recense et classe les nombreuses suggestions pour préparer les questions soumises aux groupes de travail. Vous pourrez y participer.

Le 157ème numéro du **magazine Contact** sera disponible le 7 mai à l'hôtel de Lancreau. Il est consultable en ligne.

N'oubliez pas de vous faire vacciner. Maintenez l'habitude des gestes barrière. Soyons patients et prudents. Communiquons.

*Le président, Éric HENRY*